

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avis de convocation



Syndicat des
professeurs
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

18 MARS 2026, 12 h 30

Accueil à partir de 12 h

Espace Quartier latin (AD-S1300)

1280, rue Saint-Denis

- ⚡ Un lunch sera servi à partir de 12 h
- ⚡ Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée (5 minutes)
2. Appel des membres de l'équipe syndicale (5 minutes)
3. Adoption de l'ordre du jour et du minutage (5 minutes)
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 février 2026 (5 minutes)
5. Mot d'accueil du Comité exécutif (15 minutes)
6. Élections (15 minutes)
 - Élections de l'équipe syndicale
 - Comité des agentes et agents de relations de travail
Une agente, un agent (poursuite du mandat jusqu'en avril 2027)
 - Officière ou officier d'élections substitut (Statuts et règlements du SPPEUQAM – art.35.4)
Une, un membre (mandat de deux ans)
 - Autres comités
 - Comité institutionnel sur la parentalité et la proche aidance étudiantes (CIPPE)
Une, un substitut (mandat d'un an)
7. Négociation : renouvellement de la convention collective (20 minutes)
8. Ombudsman – Proposition de nomination (10 minutes)
9. Proposition de modification du Règlement no 3 de l'UQAM – Règlement des procédures de désignation (10 minutes)
10. Dons de solidarité (10 minutes)
11. Divers (5 minutes)
12. Levée de l'assemblée

NOTE

- La politique électorale, la fiche de candidature et les mandats sont disponibles **sur le site internet** du SPPEUQAM : <http://www.sppeuqam.org/>
- Il vous faut remplir la fiche de candidature (<https://sppeuqam.org/fiche-de-candidature/>), l'envoyer **par courriel** (sppeuqam@uqam.ca) au plus tard le vendredi 13 mars 2026 - 12 h 30.
- Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la Politique de libérations (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).